



L'office de tourisme flottant définitivement coulé

L'office de tourisme déménagera dans les anciens bâtiments du tribunal de commerce. Le projet de l'architecte Odile Decq tombe donc à l'eau. Des élus de l'Agglomération s'en réjouissent.

Polémique

Ce projet d'office de tourisme flottant a toujours divisé les élus de l'Agglo. « Certains élus ont avoué qu'ils trouvaient ça moche et qu'ils ne se sentaient pas capables de soutenir ce projet », avait déclaré, en décembre 2011, Jean-Michel Faguer, le maire de Soulgé-sur-Ouette. Cinquante-six élus de Laval Agglomération avaient voté pour ce projet d'office de tourisme flottant, le 24 janvier 2011. Quatorze avaient voté contre. Dix s'étaient abstenus. « Le projet d'office de tourisme flottant sur la Mayenne a été très majoritairement soutenu par les élus de l'Agglomération », rappelle Florence Fabre-Dureau, vice-présidente de Laval Agglomération et présidente de Laval Tourisme. Et « pour des raisons d'opportunités budgétaires », il avait été décidé, en décembre 2011, de « reporter ce projet ». Ce projet a finalement été mis de côté lorsque le départ du tribunal de commerce avait permis d'envisager l'accueil de l'office



de tourisme sur la place de la Trémoille récemment aménagée.

Projet « farfelu »

« En tant que vice-présidents de Laval Agglomération, nous nous réjouissons de l'abandon du projet d'office de tourisme flottant sur la Mayenne, imaginé par le duo de présidents Garot-Boyer, indiquent, dans un communiqué, Yannick Borde et Olivier Richefou, les maires de Saint-Berthevin et de Changé. Nous avons

dénoncé, depuis plusieurs années, le côté farfelu de ce projet, soutenus en cela par de nombreux élus et habitants de notre agglomération », assurent les deux élus. Au moment du vote du projet, en janvier 2011, Olivier Richefou s'était abstenu. Yannick Borde avait voté contre. « Ce projet avait été décalé pour des raisons d'arbitrage budgétaire, mais Guillaume Garot et Jean-Christophe Boyer l'avaient fortement défendu, assurent-ils. Nous pensons que le nouveau lieu choisi correspond parfaitement à l'objet même d'un office de tourisme. » Les deux vice-présidents de Laval Agglomération indiquent que « l'obstination » de Guillaume Garot et de Jean-Christophe Boyer d'avoir un office de tourisme flottant a coûté près de 100 000 euros aux contribuables, en études et procédures liées au concours d'architecture. « Aucun centime n'a été dépensé sur le projet flottant depuis que Jean-Christophe Boyer est président de Laval Agglomération », fait savoir de son

côté Florence Fabre-Dureau. Certes, mais il n'empêche que de l'argent a bel et bien été dépensé sous la présidence de Guillaume Garot. Précisément 93 419 € hors taxes.

Mikaël PICHARD.

93 419 € HT tombés à l'eau !!! Qui paiera ?